



ARDENNE
METROPOLE

LE MAG

DÉPÔT DES

CANDIDATURES
jusqu'au **18/01**

INSCRIVEZ VOTRE ENTREPRISE

LES TROPHÉES 2026
DES **ENTREPRISES**

CÉRÉMONIE
DE REMISE DES PRIX le **06/02**

www.ardenne-metropole.fr    



ARTISANAT



COMMERCE



TOURISME



COUP DE COEUR



INDUSTRIE



SERVICE



ENVIRONNEMENT

Trophées des entreprises 2026 - 10^e édition : mettre à l'honneur les entreprises du territoire

ÉDITO

Les belles couleurs de l'automne...

Entre autres compétences, Ardenne Métropole a vocation à favoriser le développement économique. Une mission d'autant plus cruciale que ce développement se traduit sur le terrain par de l'activité, donc des emplois. Compte tenu de la morosité ambiante et des nombreuses incertitudes qui caractérisent notre époque, je ne vous surprendrai pas en affirmant qu'en la matière, aucun succès n'est garanti d'avance. Bien souvent, il faut même accepter de se battre pied à pied pour faire en sorte que tel ou tel dossier connaisse une issue heureuse.

Raison pour laquelle nous pouvons nous réjouir lorsque nous parvenons ainsi à enrichir l'armoire à trophées communautaire. Or c'est le cas cet automne, avec plusieurs bonnes nouvelles détaillées dans les pages suivantes. Je pense en premier lieu à la reconquête annoncée de la friche Manil, cette cicatrice qui défigure le centre de Vivier-au-Court depuis le début des années 80 et la fermeture d'une fonderie qui employait alors près de 600 salariés. La commune de Vivier, l'agglomération et leurs partenaires, parmi lesquels se remarque la présence inédite d'un bailleur social, Espace habitat, vont unir leurs efforts pour combler cette « dent creuse » : on y trouvera notamment une pharmacie accolée à une maison de santé regroupant toute une palette de soignants.

Autre avancée notoire, la cure de jouvence destinée à rajeunir la zone industrielle de Mohon. Cette dernière compte aujourd'hui quelque 600 salariés travaillant pour une trentaine d'entreprises. Un nombre qui devrait bientôt augmenter grâce aux travaux de voirie que nous menons sur place, destinés à rendre accessibles des parcelles aujourd'hui inoccupées.

Seule, une bonne nouvelle ne fera jamais le printemps. Mais cette succession d'infos positives pourrait bien faire notre automne...

Boris Ravignon
Maire de Charleville-Mézières
Président d'Ardenne Métropole

Aiglemont
Arreux
Les Ayvelles
Balan
Bazeilles
Belval
Chalandry-Élaire
La Chapelle
Charleville-Mézières
Cheveuges
Cliron
Daigny
Damouzy
Dom-le-Mesnil
Donchery
Étrépinay
Fagnon
Fleigneux
Flize
Floing
Franchéval
La Francheville
Gernelle
Gespunsart
Givonne
Glaire
La Grandville
Hannogne-Saint-Martin
Haudrecy
Houldizy
Illy
Issancourt-et-Rumel
Lumes
Montcy-Notre-Dame
Neufmanil
Nouvion-sur-Meuse
Nouzonville
Noyers-Pont-Maugis
Pouru-aux-Bois
Pouru-Saint-Rémy
Prix-lès-Mézières
Saint-Aignan
Saint-Laurent
Saint-Menges
Sapogne-et-Feuchères
Sécheval
Sedan
Thelonne
Tournes
Villers-Semeuse
Villers-sur-Bar
Ville-sur-Lumes
Vivier-au-Court
Vrigne-aux-Bois
Vrigne-Meuse
Wadelincourt
Warcq

Économie : rentrée studieuse pour Ardenne Métropole

Ardenne Métropole a vécu une rentrée riche côté activité économique. Tour d'horizon des projets récemment aboutis et des principaux dossiers en cours.

La ZI de Mohon s'offre un lifting

Regroupant une trentaine d'entreprises synonymes de près de 600 emplois, la zone industrielle (ZI) de Mohon constitue l'un des principaux poumons économiques du bassin carolomacérien. « *Il y a de l'activité, des projets, donc tout va bien*, analyse Patrick Fostier, vice-président de l'agglomération en charge des dossiers économiques. *Le seul problème, c'est qu'une partie non négligeable de ces quelque 38 hectares se trouve aujourd'hui inutilisée car inaccessible.* » Lors de la constitution de cette ZI, ses concepteurs ont en effet créé une unique voie de desserte se terminant en cul-de-sac. Résultat, le long de la voie ferrée, des espaces inexploités. « *L'idée est de créer une nouvelle voirie pour les desservir.* »

Il a d'abord fallu s'assurer de la maîtrise foncière, certaines parcelles appartenant à des privés. « *Nous les avons dans un second temps débarrassées des vestiges d'activités anciennes qu'on pouvait y trouver. Et nous allons maintenant créer cette nouvelle rue qui permettra en outre de ressortir par le haut de Villers-Semeuse, donc d'éviter le trafic poids lourd dans le centre.* » Avec déjà à la clé une bonne nouvelle, la venue programmée fin 2026 de ReValorem, société spécialisée dans le recyclage de produits de luxe et la valorisation de leur matière première, qui en profitera pour embaucher et atteindre ainsi près de 70 salariés. « *Donc d'excellentes nouvelles, avec de l'activité et de l'emploi, le tout sans consommer la moindre terre agricole.* »

La SPL Mercure sur plusieurs fronts

Créée par Ardenne Métropole, la SPL Mercure a pour mission de soutenir l'activité commerciale de proximité dans les centres-villes ou bourgs où cette activité persiste. « *On loue ou rachète notamment des locaux commerciaux fermés, parfois un peu vieillots, pour les remettre aux normes puis les proposer à de futurs commerçants, avec un loyer volontairement modeste.* » L'opération a déjà permis l'ouverture de deux nouvelles

vitrines, à Charleville-Mézières et Sedan. « *Là, on travaille sur deux autres locaux, l'un à Sedan et l'autre à Nouzonville. On va également lancer un appel à projet pour un local entièrement rénové dans le centre de Vrigne-aux-Bois. On pensait pouvoir y attirer un restaurateur, mais sans succès. Donc on relance et c'est cette fois ouvert à toute activité commerciale.* »

Mais Mercure peut également se féliciter d'avoir joué un rôle décisif dans une opération emblématique, celle de l'ouverture du Netto de la Ronde Couture, attendu avec beaucoup d'impatience par les habitants du quartier : « *La SPL est effectivement propriétaire du bâtiment, ce qui a grandement facilité l'heureuse conclusion de ce dossier.* »



Bon anniversaire les Trophées !

Les Trophées des entreprises fêtent cette année leur 10^e édition. Les entrepreneurs qui souhaitent candidater dans l'une des six catégories (artisanat, industrie, commerce, tourisme, environnement et service) ont jusqu'au 18 janvier pour ce faire. Les intéressés trouveront un dossier à compléter sur le site de l'agglomération. Viendra dans un second temps, le 6 février, la cérémonie de remise des prix. « *Je ne vais pas tout divulguer, mais pour fêter ce 10^e anniversaire on compte quand même réserver quelques surprises...* », promet Patrick Fostier.

① ardenne-metropole.fr/trophees-des-entreprises-2026/

Zone industrielle de Mohon : une nouvelle voirie en projet pour favoriser son développement



**LES Nouveaux
Ebénistes**

www.lesnouveauxebenistes.fr



**PARKING
CLIENT**

À Vivier, la friche Manil bientôt reconquise

Nous sommes en 1982. La fonderie Eaton-Manil, située à Vivier-au-Court, qui a compté près de 1 000 salariés, ferme ses portes. Une tentative de relance de l'activité, initiée par des organisations syndicales, tourne court. C'est la fin d'une aventure qui remonte aux dernières années du XVIII^e siècle, « un pan de l'histoire de Vivier qui s'effondre », résume avec émotion Dominique Nicolas-Viot, l'actuelle maire de la commune.

En 1994, une fois les bâtiments industriels mis à bas, la partie haute de cette friche située sur un vaste terrain pentu, dans le centre de Vivier, retrouve vie avec l'édifi-

Un projet original mené sur la friche Manil, au cœur de Vivier-au-Court : le site accueillera des logements et une maison de santé.



cation de deux nouvelles constructions : un gymnase et une salle des fêtes, cette dernière suffisamment vaste pour accueillir lors de chacune de leurs réunions les 112 conseillers communautaires d'Ardenne Métropole. Reste la partie basse...

« Le projet a mis un peu de temps à se décanter, explique le maire, mais cette fois, on tient le bon bout ! » Le projet en question, mené par la commune, l'agglomération et leurs partenaires, consiste à construire une maison médicale de près de 600 m², « de quoi accueillir dans les meilleures conditions une dizaine de professionnels de santé déjà identifiés : médecins, kiné, infirmiers, dentiste, ergothérapeute... » Sachant en outre que le pharmacien actuellement présent à Vivier-au-Court entend de son côté transférer son activité dans un nouveau local tout proche de la future maison médicale.

« L'originalité de ce projet, c'est qu'il est en partie porté par un bailleur social, Espace habitat, reprend le maire. C'est lui qui va se charger de la construction de la maison de santé, mais également de bâtir autour une quinzaine de logements destinés à la location. Dans un second temps, la mairie rachètera la maison médicale et la louera à ses occupants. Merci à Ardenne Métropole et à l'Établissement public foncier du Grand Est de nous soutenir sur ce dossier prioritaire pour notre commune. Grâce à eux, ce site emblématique va enfin revivre dans sa totalité. »

10.000 composteurs individuels déjà offerts par l'agglomération !

10.000 ! C'est le nombre de composteurs distribués gratuitement par Ardenne Métropole depuis 2019. Pourquoi pas vous ?

On ne va pas vous mentir, le compostage n'a pas été inventé par l'agglomération. On en est même assez loin... Dès l'Antiquité, nos ancêtres avaient déjà compris tout l'intérêt de cette pratique. On en retrouve trace dans des écrits laissés par les Acadiens, les Romains, les Grecs... Jusqu'à Shakespeare qui fait dire à Hamlet : « N'apportez pas du compost aux mauvaises herbes pour les rendre plus fortes. »

Pourquoi un tel succès depuis des millénaires ? Tout simplement parce que ce procédé se révèle aussi simple qu'efficace. Il s'agit en effet de jeter dans un bac vos déchets verts (tonte de pelouse, feuilles, taille de haie, fleurs fanées, épluchures de légumes, paille, coquilles d'œuf, marc de café...) et de laisser faire la nature : en quelques mois (5 à 8 en moyenne, en fonction notamment de la météo), ils se seront transformés en compost ⁽¹⁾. Un engrais 100 % naturel que vous allez pouvoir utiliser pour favoriser la croissance de toutes vos plantations.

Depuis 2019, dans l'optique de réduire la production des déchets, Ardenne Métropole offre gratuitement à tous

(1) Évitez de verser dans votre composteur fromage, laitage, couches culottes, litière du chat, huile, mégots, cheveux, sacs aspirateur, crustacés, coquillages, résidus de viande ou de poisson, os, résineux ou excréments.

les ménages qui le souhaitent la possibilité de s'équiper d'un composteur individuel et d'un bio seau.

Si cette offre vous intéresse, contactez le service zéro déchet d'Ardenne Métropole :

prevention-dechets@ardenne-metropole.fr

0800 29 83 55 (appel gratuit)

ou directement en ligne :

ardenne-metropole.fr/compostons



1000M² DE MEUBLES
SALONS - LITERIE



LES Nouveaux
Ebénistes
28 rue Voltaire
CHARLEVILLE



Mon espace EAU

Depuis fin octobre, un nouvel « espace abonnés eau » est à votre disposition. Plus intuitif et ergonomique, il vous permet de :

- suivre votre consommation,
- consulter et payer vos factures,
- gérer votre contrat,

- prendre un rendez-vous,
- suivre vos démarches.

Découvrez les nombreux services disponibles sur cette plateforme conçue pour répondre à vos questions relatives au service de l'eau et de l'assainissement.

➤ <https://ardenne-metropole.fr/mon-espace-eau>



DÉCHÈTERIES

MODALITÉS D'ACCUEIL



27 octobre 2025 ▶ 28 mars 2026



CHARLEVILLE-MÉZIÈRES

Savigny Pré

- ♦ du lundi au samedi : 8 h > 12 h et 13 h > 17 h



FLIZE

- ♦ du mardi au samedi : 8 h 15 > 12 h et 13 h > 16 h



GESPUNSAIT

- ♦ mercredi et samedi : 8 h > 12 h et 13 h > 16 h



POURU-SAINT-RÉMY

- ♦ mercredi et samedi : 8 h > 12 h et 13 h > 16 h



MONTCY-NOTRE-DAME

Waridon

- ♦ du lundi au samedi : 8 h > 12 h et 13 h > 17 h



GLAIRE

- ♦ du lundi au samedi : 8 h > 12 h et 13 h > 17 h



VRIGNE-AUX-BOIS

- ♦ du mardi au samedi : 8 h 15 > 12 h et 13 h > 16 h



LUMES

- ♦ lundi : 9 h > 12 h
- ♦ mercredi : 13 h > 16 h
- ♦ samedi : 10 h > 12 h et 13 h > 16 h

① decheteries@ardenne-metropole.fr / 0800 29 83 55

MÉDIATHÈQUES



mediatheques.ardenne-metropole.fr

Symposium des Maudits CMz Voyelles "Survivance du gothique"

ven. 14 nov.

18 h - Court-métrage *La larme du fantôme* de F Quittard
 18 h 15 - Table ronde *Les héritiers du gothique* avec A Pozzuoli, F Quittard, P Foerster, L Aknin
 19 h 30 - Projection *L'Étrange parcours* d'A Pozzuoli et J-M Roppers

sam. 15 nov.

18 h - Conférence *Le cinéma gothique italien* par L Aknin
 19 h - Cinéma *Danse Macabre* d'A Margheriti

ven. 21 nov. Rencontres - Festival Au fil des ailes

- 18 h 30 - CMz Voyelles - Feurat Alani
- 19 h - Sedan G. Delaw - Rouda

ven. 5 déc. 18 h 30

Conférence - CMz Voyelles I.A., *qui es-tu ?* par Goery Valance - Partenariat : Oméga

mar. 9 déc. 19 h **Lecture récit**
 Sedan G. Delaw - *L'envers du music-hall*, de Colette Cie Ici et maintenant théâtre
 Partenariat : MJC Calonne

ven. 12 déc. 18 h **Rencontre**
 CMz Voyelles Arthur Rimbaud et Lacan avec P. Lacadée, auteur de *Le Dit poétique d'un ange en exil* Editions de La Lettre volée

PROGRAMME

des médiathèques
d'Ardenne Métropole



OCTOBRE →
DÉCEMBRE
2025



CONSERVATOIRE

Auditions à la quarte

Patchwork musical
 18 h - CMz conservatoire

- **mer. 19 nov.**
- **mer. 26 nov.**
- **mer. 3 déc.**

Musique ancienne

sam. 29 nov. 16 h
 Sedan Musée du château fort - Violon, trombone, flûte traversière, trompette

crd@ardenne-metropole.fr - www.ardenne-metropole.fr

Conférence-concert **ven. 28 nov.** 20 h

Sedan salle Marcillet - Claire Oppert, violoncelliste
 auteure du *Pansement* Schubert

À l'occasion de l'ouverture du service de soins palliatifs à l'hôpital de Sedan, réflexion sur la dimension thérapeutique de la musique et interventions musicales. Ouvert à tous, soignants, musiciens, grand public.

Concert hautbois

dim. 30 nov. 15 h
 CMz conservatoire
 Rassemblement régional

mer. 10 déc.

- **Musicales Envies** 19 h
 Sedan amphithéâtre PMF
- **Apéritif musical** 19 h 15
 CMz foyer TCM - Voyage musical en Afrique du Sud

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Sedan



Centre aquatique



"période scolaire"
jusqu'au 21 déc.



Crêpes party

sam. 22 nov. - 10 h > 12 h
 et 15 h > 17 h 30



Soirée Zen

ven. 5 déc. - 18 h > 20 h 30

Charleville-Mézières



Patinoire Elena Issatchenko



"période scolaire"
jusqu'au 21 déc.



Piscine Ronde Couture



"période scolaire"
jusqu'au 21 déc.



Centre aquatique
Bernard Albin



"période scolaire"
jusqu'au 21 déc.



Modification d'horaires
dim. 23 nov. ouvert de 9 h
 à 11 h 30 (au lieu de 12 h 30)



Soirée bien-être
au féminin

mar. 25 nov. 18 h > 21 h
 (espace détente + sophrologie)

equipementsludiques.ardenne-metropole.fr



Conservatoire
à rayonnement départemental
Musique et Danse



Centre aquatique de Sedan

Crêpes
offertes PARTY

**SAMEDI 22
NOVEMBRE**

10 h > 12 h
15 h > 17 h 30

